

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 88529

présenté par
M. Lenoir, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 2

Supprimer les alinéas 4 et 5 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification tendant à rassembler au sein de l'article 4 du projet de loi l'ensemble des dispositions relatives à l'accès aux tarifs réglementés.